



Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Gard

A V I S E X A M E N P R O F E S S I O N N E L

**LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DU GARD
ORGANISE
EN PARTENARIAT AVEC LES CDG DU LANGUEDOC ROUSSILLON**

**L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE
D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE**

Conditions d'inscription

L'examen est ouvert aux adjoints d'animation territoriaux de 2^{ème} classe ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans leur grade.

En vertu de l'article 16 du décret du 5 juillet 2013 : « les candidats peuvent subir les épreuves d'un concours ou d'un examen professionnel prévu aux articles 39 et 79 de la loi du 26 janvier 1984 au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier ».

Pour le présent examen, les conditions d'ancienneté seront appréciées au 31 décembre 2017.

Période d'inscription

PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS ET DE PREINSCRIPTION : Sur place ou par courrier ou par préinscription sur le site internet : www.cdg30.fr

► **du 8 septembre au 7 octobre 2015** – cachet de la poste faisant foi

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS COMPLETS : sur place ou par courrier

► **15 octobre 2015** – cachet de la poste faisant foi

Date prévisionnelle de l'épreuve écrite d'admissibilité

Le 22 mars 2016 à Nîmes ou ses environs

Préinscription, demande et dépôt des dossiers complets à l'adresse suivante

Service concours

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard

183, chemin du Mas Coquillard - 30900 NÎMES - ☎ 04 66 38 86 98 - ☎ 04 66 38 86 85

Heures d'ouverture au public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

mardi de 9h00 à 12h00

Préinscription : www.cdg30.fr

Les dossiers peuvent être adressés par voie postale, sur simple demande manuscrite du candidat – précisant l'intitulé du concours - adressée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard – service concours – 183 chemin du Mas coquillard – 30900 NÎMES et accompagnée d'une enveloppe format A4 affranchie au tarif en vigueur jusqu'à 50 grammes et libellée aux nom et adresse du candidat. Les demandes par téléphone, fax, mail, ne seront pas acceptées.

Tout pli insuffisamment affranchi ou qui nous parviendra hors délai du fait d'un défaut d'adressage sera refusé par le Centre de Gestion du Gard. Tout dossier déposé ou posté hors délai (cachet de la poste faisant foi) sera rejeté.